

CHRONIQUE CSDN

DES NOUVELLES DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE

La réussite commence par une chaise et un pupitre pour tous nos élèves

Plusieurs fois par année, la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) révisé et analyse la clientèle de ses écoles, autant au primaire qu'au secondaire. Ces opérations s'effectuent : en septembre à la suite de l'entrée scolaire, en février lors de l'inscription et en mars ou avril lors de la réception de la prévision de clientèle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Pour établir ses prévisions, la CSDN tient compte de la démographie, des ratios prévus à la convention collective et des inscriptions réelles.

Dans la partie Est du territoire, nous constatons actuellement une augmentation de la clientèle dans le secteur de Desjardins. Plusieurs écoles de ce secteur voient leur capacité d'accueil quasiment atteinte. C'est notamment le cas pour les Écoles De l'Auberivière, Desjardins, Notre-Dame, Saint-Dominique et Saint-Joseph. On surveille l'École Charles-Rodrigue de près, car elle verra, à son tour, sa capacité d'accueil atteinte dès l'année scolaire 2018-2019.

Dans le secteur Centre, l'École du Bac de Saint-Lambert-de-Lauzon s'est vue ajouter un local pour la rentrée scolaire 2016-2017. Cet ajout permettra de conserver la clientèle pour quelques années. L'École Sainte-Hélène aura atteint à nouveau sa pleine capacité en 2017-2018; la CSDN rencontrera son conseil d'établissement prochainement afin de voir les hypothèses qui pourraient être envisagées pour faire face à cette situation.

Pour le secteur de Saint-Nicolas, nous sommes en attente d'une décision du MEES concernant un agrandissement de l'École du Grand-Voilier. Nous devrions recevoir des nouvelles ce printemps. Compte tenu de l'important développement domiciliaire dans le secteur de Roc-Pointe, l'École de l'Étoile verra sa clientèle augmenter

rapidement au cours des prochaines années. La situation est suivie de près.

Dans le secteur Ouest, soit celui de Lotbinière, une demande pour une nouvelle construction pour la clientèle de Saint-Apollinaire a de nouveau été acheminée au MEES en juillet dernier. En attendant une réponse positive, il y aura déplacement des élèves de 5^e et 6^e année vers l'École secondaire Beurivage. De plus, nous suivons de très près la capacité d'accueil de l'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse qui pourrait également voir une partie de sa clientèle déplacée en 2017-2018.

Lorsque la capacité d'accueil des écoles est en voie d'être atteinte, la CSDN informe les conseils d'établissement et enclenche la consultation afin d'évaluer les hypothèses possibles. Par la suite, une assemblée générale des parents est planifiée afin d'informer ou de consulter ces derniers concernant la ou les hypothèses de déplacement qui pourraient être retenues.

Il est important de rappeler que lorsque la CSDN, par l'entremise d'une résolution du conseil des commissaires, procède à une demande formelle d'agrandissement ou d'une nouvelle construction, elle doit, du même souffle, démontrer qu'il n'existe plus de locaux disponibles dans un rayon de 20 km de l'école en question. Cette analyse doit inclure tous les locaux des écoles primaires et secondaires.

Esther Lemieux
Directrice générale

